



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1372  
23 July 2020

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**1276<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1276 du CP, point 4 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1372**  
**DATES ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2020 SUR LA**  
**MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA**  
**DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Le Conseil permanent,

Comme suite à sa Décision n° 1011 sur le renforcement de l'efficacité de la dimension économique et environnementale de l'OSCE, dans laquelle les États participants sont convenus, entre autres, de tenir la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale sur une base annuelle conformément au mandat et aux modalités établis par sa Décision n° 995,

Décide d'organiser la Réunion de 2020 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale les 19 et 20 octobre à Vienne, conformément à l'ordre du jour figurant dans l'annexe à la présente décision.

## **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2020 SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Vienne, 19 et 20 octobre 2020

### **Lundi 19 octobre 2020**

- 9 h 30 – 11 heures Séance d'ouverture : Bilan de la mise en œuvre des engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes
- 11 heures – 11 h 30 Pause café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance I : Renforcement de la réduction et de de la gestion des risques de catastrophes, y compris par l'échange de connaissances et de bonnes pratiques
- 13 heures – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 16 heures Séance II : Amélioration des capacités d'alerte précoce et de préparation et de réponse aux catastrophes
- 16 heures – 16 h 30 Pause café/thé
- 16 h 30 – 18 heures Séance III : Promotion de la bonne gouvernance et de la transparence dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes

### **Mardi 20 octobre 2020**

- 9 h 30 – 11 heures Séance IV : Renforcement de l'utilisation et de la gestion durables des écosystèmes et des ressources naturelles comme moyen de contribuer à une réduction effective des risques de catastrophes
- 11 heures – 11 h 30 Pause café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance de clôture : Possibilités de renforcer le dialogue et la coopération visant à assurer une approche intégrée de la gestion des risques de catastrophes dans l'espace de l'OSCE
- 13 heures – 13 h 30 Observations finales